

Adresse de la société populaire de Riez, qui félicite la Convention de la découverte de la conspiration, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Riez, qui félicite la Convention de la découverte de la conspiration, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 333-334;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14091_t1_0333_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Qu'ils sont lâches, les despotes ! qu'ils sont barbares ! ils ne peuvent corrompre nos fidèles représentants, ils les font assassiner ! firent-ils assassiner les Danton et les Hébert.

Que l'univers entier soit instruit de ces horreurs et qu'il se lève pour écraser les coupables. Trop longtemps il a souffert que des brigands couronnés ravagent et souillent la terre par leurs crimes. Il est temps enfin que la cause de l'humanité soit vengée.

Vertueux représentants, généreux défenseurs de la liberté, avec quel courage vous faites tous les jours à la patrie le sacrifice de votre existence ! Votre dévouement sublime nous rappelle les beaux jours de Rome et de la Grèce; il vous égale aux héros les plus célèbres de l'antiquité. Comme eux vous ferez l'admiration de la postérité la plus reculée et vos noms vivront éternellement dans les fastes de l'histoire.

Braves Montagnards, que ne pouvons-nous parer avec nos propres corps les coups qu'on cherche à vous porter !... Dites un seul mot et nous volons tous à votre secours ».

HABOT (présid.), PETITJEAN (secrét.), MATHIEU, LESPINARD, BENOIST.

4

Les administrateurs du directoire du district de Strasbourg (1) félicitent la Convention sur son décret du 18 floréal, et demandent qu'un poteau d'ignominie transmette à la postérité les noms à jamais exécrables des Danton, des Hébert, des Chaumette. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Strasbourg, 4 prair. II] (3).

« Législateurs,

Et à vous aussi nous venons mêler nos hommages à ceux de tous les bons citoyens qui vous ont félicités sur votre décret du 18 floréal dernier. En proclamant solennellement que le peuple français reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, vous avez consolidé à jamais l'édifice majestueux de la République; car son fondement essentiel, c'est la morale, Et ! qui pourrait empêcher son règne ? Du sommet de la montagne où vous siégez, n'avez-vous pas lancé la foudre vengeresse de la vertu, et écrasé le monstre hideux de l'athéisme, son unique fléau ? Ses déhontés partisans n'ont-ils pas porté sur l'échafaud leurs têtes coupables ? Jamais supplice ne fut mieux mérité; les scélérats ! ils voulaient laisser le crime sans frein et sans remords, la vertu sans récompense, le malheur sans consolation et sans espoir d'un meilleur sort. Périrent ainsi tous les monstres qui seraient tentés jamais de renouveler leur infâme doctrine ! Qu'un poteau d'ignominie transmette à la postérité les noms à jamais exécrables des Danton, des Hébert, des Chaumette etc. C'est maintenant, Représentans, que dégagés par votre

sagesse des absurdités de la superstition et des sophistiques erreurs de l'athéisme, nous offrirons à la divinité, l'encens pur de la bienfaisance, de la bonne foi, de l'héroïsme, de l'amour de la patrie, de la haine des tyrans et des traîtres, en un mot de l'amour de toutes les vertus. Fidèles interprètes des sentimens de nos concitoyens, nous en formons aujourd'hui l'engagement le plus sacré.

Et vous, Législateurs, soyez toujours tels que vous avez paru aux yeux de l'univers; vos vertus, votre gloire font l'opprobre des oppresseurs de l'humanité. Restez immobiles au poste honorable où vous a placés la confiance du peuple souverain, vous avez commencé son bonheur, vous seuls pouvez l'achever ».

DIOURNAU, FRAUDEL, MAINONI, LESTOUX, HUGLER, LARMIOT.

5

La société populaire de Rez, département des Basses-Alpes, félicite la Convention nationale sur la découverte des conspirateurs, et demande que tous les ennemis de la liberté tombent sous le glaive de la loi; elle annonce que la raison fait les progrès les plus rapides dans ce département, et invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que le grand œuvre de notre régénération soit achevé, et que les despotes et leurs satellites soient rentrés dans la poussière.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Riez, s.d.] (2).

« Citoyens représentans,

Déjà plusieurs fois le vaisseau de la République a été agité par de violentes tempêtes; vous avez parlé et elles ont été dissipées. Développez, Législateurs, le grand caractère que vous avez montré à la mort du tyran; que les vils suppôts de ce monstre couronné périrent. La conjuration que vous venez de découvrir a des ramifications sans nombre. Dans la classe des ci-devant nobles, des ci-devant prêtres, des gens de plume, des riches et des égoïstes, ils voudraient, ces scélérats, l'anéantissement de la République et de notre liberté. Ils ont [su] se cacher, se couvrir même du manteau du patriotisme, suivez-les de près. Bientôt, le masque tombe, le perfide reste et le républicain s'évanouit.

Vous n'avez pas épargné, Dignes montagnards, les conjurés qui siégeaient au milieu de vous, et si la France a eu des Catilinas, elle a eu aussi des Cicerons, qui, non contents de parler avec force contre les parricides qui attentaient à la mort de leur patrie, de les faire sortir de la République, de les chasser du Sénat, ont fait tomber leurs têtes criminelles.

Ecrasez avec la massue d'Hercule cette hydre qui prend tant de formes différentes, et que tous les coupables disparaissent de la surface de la terre; nous vous aiderons à suivre la

(1) Bas-Rhin.

(2) P.V., XXXIX, 32. Bⁱⁿ, 26 prair. (2^e suppl¹); J. Sablier, n° 1362; J. Fr., n° 620; M.U., XL, 285.

(3) C 305, pl. 1148, p. 3.

(1) P.V., XXXIX, 33. Bⁱⁿ, 22 prair. (1^{er} et 2^e suppl¹); M.U., XL, 285.

(2) C 306, pl. 1161, p. 2.

trame sectionnaire; ces fils tiennent dans les différents départements.

L'apitoiement de plusieurs personnes sur ces détenus, leurs sollicitations réitérées auprès des représentants du peuple et des tribunaux, l'évasion de quelques-uns, démontrent évidemment que la conspiration n'était pas seulement dans Paris; encore quelques momens, et de nouvelles Vendées se seraient élevées de tous côtés. Les patriotes auraient été de nouveau incarcérés et égorgés. Vous-mêmes, Sénateurs, auriez péri.

La raison chez nous fait des progrès d'autant plus sûrs et rapides que les esprits ont été moins cultivés par les sciences et les beaux-arts: La nature y paraît dans toute sa simplicité, les droits de l'homme et la constitution républicaine paraissent adaptés à notre climat, et à nos mœurs, la République a été établie pour nous et nous étions déjà formés pour la République.

Que doivent attendre nos neveux de prémices si heureuses! Veillez, Citoyens législateurs, sur le sort de ces belles destinées; faites des lois aussi sages et aussi justes que les principes qui vous ont dirigés jusqu'à ce jour. Soyez persuadés de notre exactitude à les exécuter, que les délégués du peuple ne s'écartent point des droits de l'homme, que les magistrats obéissent aux lois, le peuple aux magistrats et la République sera assise sur des bases que tous les tyrans coalisés ne pourront ébranler.

Restez à votre poste, Citoyens législateurs, jusqu'à ce que le grand œuvre de notre régénération soit achevé, que les despotes et leurs satellites soient rentrés dans la poussière et que nous puissions dire! notre bonheur est parfait... ».

GUIDE cadet (*présid.*), GUIDE fils (*secrét.*),
BONDIL fils.

6

L'agent national du district de Sedan, département des Ardennes annonce que, malgré l'approche et les menaces des tyrans autrichiens et de leurs satellites, la vente des biens des émigrés, pendant le mois floréal, s'est porté à 864,418 liv., sur une estimation de 367,807 liv. 10 s.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (1).

7

Le conseil-général de la commune de Chalon-sur-Saône, département de Saone-et-Loire; écrit qu'il a frémi à la nouvelle du danger qu'a couru la représentation nationale dans la personne de deux de ses membres. « Tandis, dit-il, que vous mettez toutes les vertus à l'ordre du

jour, nos lâches et féroces ennemis y mettent tous les crimes: probité, justice, liberté, égalité, voilà vos principes; meurtres, poisons, incendie, trahisons, assassinats, voilà leur morale ». Il annonce l'envoi de 12 milliers de salpêtre qui ont été fabriqués par les citoyens de cette commune.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chalon-sur-Saône, 9 prair. II] (2).

« Citoyens Législateurs,

Tandis que vous mettez toutes les vertus à l'ordre du jour, nos lâches et féroces ennemis y mettent tous les crimes.

Probité, Justice, Liberté, Egalité, voilà vos principes; meurtres, poisons, incendies, trahisons, assassinats, voilà leur morale.

Qu'ils poursuivent leurs forfaits ces hommes sombres et farouches, la mesure n'en est point encore comblée. Tant qu'il reste un crime à commettre, leur tâche n'est point encore remplie.

Ils ne peuvent emporter nos places par la valeur, ils les achètent, ils ne peuvent nous vaincre par la force, ils nous assassinent.

Deux représentants du peuple, deux vertueux martyrs de la liberté immolés à leurs lâches fureurs, n'ont point assouvi leur haine. Altérés du sang républicain, c'est jusque dans le sein de ce comité qui trace et commande la victoire, qui déjoue les complots, qui fait périr les traîtres et fait aimer la vertu qu'ils vont choisir leurs victimes.

Mais arrêtez, vils assassins, une divinité tutélaire veille sur les destinées de la France; en multipliant vos attentats vous ne faites qu'augmenter notre indignation, qu'accélérer et assurer notre triomphe, et vous précipiter vers votre ruine. L'Eternel pourrait-il balancer entre le crime et la vertu.

Tous nos concitoyens, Législateurs, ont frémi à la nouvelle du danger qu'a couru la représentation nationale; c'est elle toute entière que les monstres voudraient anéantir; mais la joie n'a pas tardé à succéder à leur consternation; des cris de Vive la République, vive la Convention se sont fait entendre de toutes parts. Chacun s'écriait: Les scélérats, ils n'ont que la lâcheté en partage et nous les méprisons; tous les français ont juré d'être libres, et nous n'avons pas été les derniers à répéter ce serment.

Foudroyez, Législateurs, tous ces nouveaux tyrans qui voudraient escalader les cieus. Nous travaillons tous les jours à préparer la foudre qui doit les exterminer tous, et déjà plus de 12 milliers de salpêtre ont été fabriqués par nos républicains. Nous vous les envoyons.

Tous les traîtres ne sont point encore anéantis; les complices des Hébert et des Danton respirent encore, et l'assassinat qu'ils viennent de commettre n'est peut-être pas le dernier qu'ils méditent ».

PION (*maire*), CHEVALLIER, VERNET, FORESTIER
[et 26 signatures illisibles].

(1) P.V., XXXIX, 33. Bⁱⁿ, 22 prair. (1^{er} suppl^é); M.U., XL, 283.

(1) P.V., XXXIX, 33. Bⁱⁿ, 26 prair. (2^e suppl^é); Mon., XX, 665; M.U., XL, 285; J. Fr., n^o 620; J. Sablier, n^o 1362.

(2) C 305, pl. 1148, p. 4.